

Le Midi Rouge

N°2, Novembre 2003

Directeur de Publication : Nicolas MARTY
Rédacteur en Chef : Patrick VAZEILLES

N° ISSN : en cours d'attribution

EDITORIAL

Voici enfin notre deuxième bulletin. En 2004, il sera édité semestriellement avec le concours du conseil général des Pyrénées-Orientales. Pour ceux qui seraient désireux de contribuer à la revue, les propositions d'articles, communications ou fiches de lecture sont à communiquer au siège de l'association (coordonnées ci-dessous). Notre prochain numéro sera diffusé en juin 2004. En vous souhaitant une bonne lecture...

Olivier DEDIEU, président de l'association.

Pour tout renseignement :
Maitron Languedoc-Roussillon,
CEPEL, Faculté de droit
39, rue de l'Université, 34 060 Montpellier Cedex
Tel : 04 67 61 54 60 / Fax : 04 67 61 54 82
Email : dedieu@sc.univ-montp1.fr

Adhésion et abonnement à l'ordre du Maitron LR: 15 Euros, frais de port inclus

TABLE DES MATIERES

BIOGRAPHIES.....	p. 2
ARCHIVES.....	p. 7
BIBLIOGRAPHIE.....	p. 12

BIOGRAPHIES

BAZERBE Robert.

Robert Bazerbe naquit le 8 avril 1910 à Perpignan (Pyrénées-Orientales). Fils d'Henri Bazerbe, un maçon de 36 ans originaire de Perpignan, et de Rose Ausseil une culottière de 31 ans, native de Taulis (Pyrénées-Orientales), petit village des Hautes-Aspres, il reçut les premiers sacrements catholiques.

Après des études à l'école primaire supérieure de Perpignan, il entra à l'Ecole normale d'instituteurs de la ville en 1926. Il démissionna notamment de la préparation militaire et afficha par la suite des opinions pacifistes. Il exerça dans divers villages du département avant de rester dans les années 1930 comme instituteur à Vernet-les-Bains. Bazerbe adhéra à la Fédération unitaire de l'Enseignement et fut un des militants du groupe de jeunes. Membre du Syndicat national des instituteurs depuis 1933, il devint membre du conseil syndical de la section départementale en 1934 et y demeura jusqu'en 1940. Il fut notamment délégué aux congrès nationaux de 1936 et de 1937. Bazerbe milita adhéra également au Parti socialiste SFIO en 1932. En 1934, proche de la "Bataille socialiste", il participa à la création du Groupe d'études et d'action des Pyrénées-Orientales qui structura localement les partisans de Jean Zyromski. Il fut également de ceux qui fondèrent, en 1934, *En avant !*, l'éphémère organe local de la "Bataille socialiste". Ils décidèrent d'abandonner cette publication, lorsque, à la suite du congrès de la fédération socialiste SFIO, ils prirent en main *Le Cri Socialiste*, son organe hebdomadaire. Mais, à l'automne 1935 et pendant l'hiver 1936, beaucoup de militants zyromskistes des Pyrénées-Orientales, dont Bazerbe, intégrèrent les rangs de la "Gauche révolutionnaire" et administrèrent brièvement la fédération entre deux congrès (26 janvier 1936 – 30 mai 1936). Hostile à la non-intervention en Espagne, il participa activement à l'accueil des réfugiés espagnols. Il suivit toutes les péripéties de cette trajectoire, commune à de nombreux militants du département. Mais tenté, un moment par la dissidence fédérale autour du député Joseph Rous (*Voir ce nom*), il rejoignit rapidement le bercail de la fédération socialiste SFIO. Elu à la commission administrative fédérale au titre de la tendance "Gauche Révolutionnaire" lors du congrès du 9 mai 1937, après l'exclusion de la Gauche Révolutionnaire au congrès national socialiste SFIO de Royan en juin 1938, il adhéra au Parti socialiste ouvrier et paysan. Mobilisé en septembre 1939, fait prisonnier dans l'été 1940, Bazerbe s'évada en octobre 1941.

Il retrouva son poste d'instituteur à Vernet-les-Bains et fut déplacé en octobre 1942. Entre temps, il épousa Jeanne, Rose Vidal, une institutrice de Perpignan fille d'un agriculteur propriétaire âgée de 31 ans, née à Espira-de-l'Agly (Pyrénées-Orientales). Le mariage ne fut que civil. Le couple eut deux enfants. Selon son témoignage, militant du Front national, engagé dans les rangs FTPF, il adhéra au Parti communiste peu après la Libération. Nous ignorons où il participa à la Résistance. En effet il ne figure pas dans les listes des FTPF des Pyrénées-Orientales à la différence d'autres anciens pivertistes du département, ni sur celles des autres mouvements de Résistance ou de réseaux. Mais il est possible qu'il ait été actif au Front national et dans les FTP d'un autre département.

En 1946, avec un groupe de résistants communistes, il honorait les morts des combats d'août 1944 au Canigou et les victimes de Valmanya, le village martyr détruit par les forces allemandes et celles de la Milice : sur la même photographie, il figurait avec des instituteurs

qui, comme Lucette Justafre (*Voir ce nom*), avaient suivi la même trajectoire politique, du pivertisme à l'adhésion au PCF. Bazerbe fut pendant quelques années trésorier départemental du SNI et appartenait toujours au Parti communiste dans les années 1970. Il termina sa carrière professionnelle à Perpignan où il était directeur de l'école Jules Ferry, l'une des plus réputées de la ville. Il mourut à Perpignan le 21 octobre 1982.

SOURCES : Presse syndicale. – Renseignements fournis par l'intéressé. – Sources orales. A.C Perpignan, registres de l'état civil– BALENT (André), "Du Front populaire à la Résistance. L'itinéraire d'un militant perpignanais : Marcel Mayneris (1899-1993)", *Études Roussillonnaises*, XVI, Canet, 1998, p.165-192. – GUAL (Ramon) et LARRIEU (Jean), *Vichy, l'Occupation nazie et la Résistance catalane*, tome II b, Prades, Terra Nostra, 1998, 687 [1112] p. (p. 778).

André BALENT, Jacques GIRAULT

*

BENAMOUR Adolphe

Adolphe Benamour est né à Djilali Ben Amar le 15 mars 1913. Issu d'une famille juive autochtone, il reçoit le prénom d'Adolphe en souvenir de l'action d'Adolphe Crémieux qui accorda la citoyenneté française aux juifs d'Algérie. Ses parents, petits commerçants, ne sont pas engagés politiquement. S'ils votent pour les partis républicains, il faut davantage y voir un réflexe communautaire qu'une conscience politique affirmée. Adolphe Benamour sera lui plus marqué politiquement, notamment par le biais de son engagement professionnel. Élève de l'EPS de Mascara, il obtient son BEPS et intègre l'école normale d'Alger-Bouzarea en 1930. À sa sortie, en 1933, il obtient un poste dans son EPS d'origine, poste qu'il cumule avec la fonction de surveillant général. La même année, il adhère au SNI, syndicat au sein duquel il soutient la tendance Ecole Emancipée. L'année suivante, il est admis à la section SFIO et opéra dans un premier temps pour la tendance zyromskiste. Durant ces quelques années qui le séparent du son service militaire et de la seconde guerre mondiale, il fait son apprentissage politique et syndical, tout en développant son engagement associatif. Il est ainsi adhérent de la LICA mais aussi de la ligue de l'enseignement à laquelle est affiliée l'Union laïque de Mascara.

En 1938, il est appelé sous les drapeaux. Après sa démobilisation, il retrouve son poste jusqu'en décembre 1940. En effet, suite à l'abrogation du décret Crémieux, il perd sa nationalité, mais aussi son emploi de fonctionnaire. Jusqu'au débarquement allié de novembre 1942, il donnera des cours particuliers pour vivre. Membre du Comité d'action socialiste et du Combat depuis 1942, il retrouve sa nationalité en avril 1943. Entre temps, il est de nouveau mobilisé dans la première DB et ce jusqu'en juin 1945. De retour en Algérie, il réintègre son poste à Mascara et s'engage activement dans la reconstitution du SNI et de la SFIO. Secrétaire de la section socialiste de Mascara, il défend le rapport moral de Daniel Mayer en 1946. Après la défaite de ce dernier, il acceptera progressivement de soutenir le nouveau secrétaire général. Secrétaire du SNI, il participe à la mise en place de la MGEN et intègre le conseil syndical. Dans les années 1950, il candidate à ses premiers mandats électoraux. Reconnu dans le parti, bien perçu par les électeurs musulmans, il bénéficie du processus électoral enclenché par la recomposition des collèges électoraux algériens. Il devient ainsi conseiller municipal (1958-60), conseiller général de Mascara ((1957-1960) et membre de l'assemblée régionale d'Oranie

(1957-60). Militant laïque et syndical, il s'implique fortement, au sein de ces assemblées, des questions scolaires et laïques. Pour autant, il s'engage aussi dans le devenir économique et social de l'Algérie. Il est ainsi, de 1959 à 1962 rapporteur général de la commission départementale du plan à Mostagadem (Plan de Constantine).

Face à la guerre d'Algérie, Adolphe Benamour se révélera un soutien permanent de Denis Forestier. Il soutient ainsi sa politique de négociation avec le MNA et participe à la reconstitution du SNI suite à la scission provoquée par les partisans de l'Algérie Française. Menacé de mort par l'OAS pour ses prises de position hostiles à cette organisation, il reçoit un soutien appuyé du FLN qui lui offre même une protection rapprochée. Néanmoins, face à la politique de Robert Lacoste et de Guy Mollet, il ne remet pas en cause le secrétaire général du parti et restera fidèle à ce dernier. Avec l'avènement de l'Algérie indépendante, Adolphe Benamour décide de rester dans le pays (il est alors membre d'une section d'Outre-Mer). De 1962 à 1968, il est ainsi détaché en coopération culturelle au lycée Djamel Eddine El Afghani de Mascara. De même, pour un temps, il intègre le nouveau conseil municipal, dont le maire est un de ses anciens élèves.

À sa retraite, fin 1968, Adolphe Benamour décide de s'installer à Montpellier où ses enfants font leurs études. Il va dès lors entamer une deuxième carrière militante. Dès son installation, il est contacté par la petite minorité des autonomes qui cherche à contrebalancer l'hégémonie de l'Ecole Emancipée sur le SNI. Dès 1969, il est candidat non élu au conseil syndical. En 1971, il est cette fois élu, les autonomes gagnant 7 sièges. Il est alors de ceux qui militent activement pour que les instituteurs socialistes appuient leur tendance. Sa situation de retraité en fait un quasi-permanent du syndicat, mais aussi un membre actif du milieu laïque et de la SFIO. De 1969 à 1972, il est ainsi secrétaire général de la FCPE. La même année, il intègre le bureau de la fédération des œuvres laïques, position qu'il occupe encore actuellement. Enfin, il est depuis 1972 délégué départemental de l'éducation nationale. Ce n'est par contre qu'à partir des années 1980 qu'il adhèrera à la ligue des droits de l'homme, après l'adhésion de son président, Pierre Antonini, au parti socialiste. Son ascension au sein du parti est tout aussi rapide. En 1969, il est secrétaire adjoint de la section de Montpellier avec Robert-Félix Fabre puis Michel Crespy. En 1971, il intègre le bureau fédéral et prend plus particulièrement en charge la rédaction du *Combat Socialiste*, le journal fédéral. La même année, il est candidat non élu sur la liste socialiste de Georges Frèche à Montpellier. Lors du congrès d'Epinay, il opte pour la tendance Savary qui est majoritaire dans le département. Adolphe Benamour s'affiche comme un fidèle soutien du secrétaire Charles Alliès, en place depuis 1944. Il le soutient encore en 1972 alors que la majorité s'est ralliée au miterrandisme. L'année suivante, Charles Alliès devenu sénateur abandonne son mandat. Avec le soutien de Maurice Rabier, ancien député, Charles Alliès le désigne comme son successeur et il bat aisément le candidat conventionnel Georges Sutra. L'appui des principaux notables du département lui permet de contrecarrer, en 1975, une nouvelle offensive de G. Sutra qui avait obtenu le soutien de miterrandistes locaux. S'engageant à ne pas postuler de mandats électoraux, il tente de consolider la cohésion d'un parti qui connaît un afflux massif de nouveaux militants répartis dans plus de 160 sections. S'appuyant sur les petits courants (CERES, rocardiens, poperenistes), il développe la fédération, notamment ses bases les plus fragiles, celles des petites sections rurales qu'il visite régulièrement. Malgré ce, en 1979, il doit faire face à la montée en puissance de Gérard Delfau, alors secrétaire national, avec qui, solution de compromis, il partage désormais le secrétariat. Néanmoins, l'élection de ce dernier comme sénateur en 1980 entraînera sa démission et restituera à Adolphe Benamour la direction de la fédération. Ce n'est qu'en 1981 qu'il s'effacera, devant la candidature de Yannick Le Masson, ancien secrétaire de la FEN. Toujours membre du bureau fédéral, secrétaire administratif de la fédération, il se rapproche quelques années plus tard du courant

Poperen, comme nombre de laïques locaux. En 1989, il se retrouve une nouvelle fois promu secrétaire fédéral suite au climat délétère qu'engendre la préparation du congrès de Rennes et la rivalité entre les courants Jospin et Fabius. À la suite de la démission de Yannick Le Masson, Gérard Saumade, président du conseil général (fabiusien) et Georges Frèche, maire de Montpellier (jospiniste) s'entendent sur son nom pour assurer de manière transitoire la direction de la fédération. Après la victoire des jospinistes, il rétrocède son poste à son successeur, Robert Navarro, restant depuis lors membre du bureau fédéral.

Adolphe Benamour est décédé le 21 août 2003. Il était commandeur des palmes académiques, officier du mérite social et de la légion d'honneur.

Sources : ADH 794 w 18, 1506 w 171. *Combat Socialiste, Ecole syndicaliste*. Entretiens avec l'auteur. Entretien avec Maurice Benassaya, Yannick Le Masson, Gérard Delfau, Michel Crespy, Jules Sanson.

Olivier DEDIEU

*

DOMENECH Michèle, née Heredia.

Née le 10 mai 1913 à Liria, Province de Valence (Espagne). Ouvrière agricole puis employée de commerce. Militante communiste dans l'Hérault, résistante, responsable de l'UFF dans l'Hérault et membre du conseil national. Conseillère municipale à Bagnolet (Seine St Denis) de 1954 à 1970. Epouse de Marc Domenech militant communiste, secrétaire de la région Aude-Hérault puis de la Fédération communiste de l'Hérault.

Son père, Jean-Baptiste Heredia né en 1887 et mort en 1967 était un ouvrier agricole qui avait commencé à travailler à 8 ans et qui émigra en France, dans l'Hérault, en 1916. Sa famille le rejoignit à Agde en 1918 : son épouse, Modeste, née Adria en 1890, et qui mourut en 1959, accompagnée de leurs quatre enfants nés en Espagne, Michèle, Raymonde, née en 1911, et qui devait pendant la guerre participer à l'activité résistante de Michèle, Carmen, née en 1918, et leur frère Jean, né en 1915. En 1924 naquit un cinquième enfant, François, à Agde. Une famille nombreuse, de ressources très modestes, dont les sympathies allaient à « la gauche », sans qu'il y eût d'appartenance politique ou syndicale précise. Son père fut naturalisé français en 1929. Michèle dut interrompre sa scolarité primaire à 10 ans pour aller travailler : d'abord chez plusieurs commerçants d'Agde, puis à 11 ans dans les vignes. La même année, elle réussit cependant à obtenir le certificat d'études primaires. De 12 à 16 ans, elle trouva un poste de serveuse dans un café de Béziers avant de revenir au travail de la vigne sur un grand domaine du biterrois, à Boujan. Son futur mari, lui-même ouvrier agricole, y avait travaillé. Il était secrétaire du syndicat des travailleurs agricoles de Boujan et pour cette raison, il lui était difficile de trouver du travail. Elle le connaissait depuis 1924. Ils se marièrent le 20 décembre 1930 : par son mariage avec Marc Domenech (*voir ce nom*), elle acquit la nationalité française.

Cette union fut décisive car elle l'introduisait dans une famille de militants communistes et syndicaux des plus actifs. Son beau-frère Jean (*voir ce nom*) et son mari, étaient membres du Parti communiste depuis 1927. Michèle Domenech réussit à trouver un

emploi à Béziers dans une pâtisserie où elle demeura jusqu'en 1935. En 1932, elle était entrée, sous l'influence d'Etienne Fajon et de sa femme Juliette, au groupe des Jeunesses communistes de Béziers. Depuis la fin de 1935, les Domenech s'étaient installés à Montpellier pour y gérer un restaurant coopératif rue de la Petite Loge. Marc était permanent du Parti sans être rémunéré et en 1937 il partit pour un stage de 6 mois à l'Ecole centrale du PC. Michèle participait déjà à des activités du Parti mais elle n'y adhéra qu'en 1937, pendant le stage de Marc, avec la pleine conscience qu'il s'agissait là d'un engagement très grave. Les événements de 1936 et 1937 et l'exemple de son mari l'avaient convaincue. Elle anima à Montpellier un comité de femmes contre le fascisme. Après avoir participé en avril 1938 au Congrès de l'Union des Jeunesses républicaines de France à la Mutualité de Paris, elle organisa un groupe UJRF à Montpellier.

Son mari fut mobilisé en 1939, et fait prisonnier, il ne revint qu'en juin 1945. C'est pendant la guerre que les activités militantes de Michèle, jamais interrompues, la révélèrent comme une personnalité autonome, motivée par des convictions solides.

Instruite des enjeux de la guerre par ses activités militantes depuis 1936, elle a eu un engagement continu durant toute la période des hostilités. Restée à Montpellier jusqu'en mai 1943, elle militait dans le Parti communiste dissous, assurait des liaisons (particulièrement avec Carcassonne). Elle adhéra au Front National en 1942. En mai 1943, elle entra dans la clandestinité pour travailler dans une imprimerie près de Tain-l'Hermitage. Elle y fut arrêtée le 1^{er} septembre 1943 et internée à la prison de Valence où elle contracta la fièvre typhoïde. Elle fut hospitalisée à Albi en décembre pour y subir deux opérations. Grâce à des contacts extérieurs noués par l'intermédiaire de visiteurs, elle put s'évader avec l'aide d'un groupe FTP le 29 avril 1944. Elle fut alors hébergée dans une ferme proche de Carmaux où un membre du Parti vint procéder à son « évaluation ». Le 6 juin, elle reçut une autre mission et une fausse identité (Marie-Louise Bertin) : c'était de nouveau un travail dans une imprimerie clandestine dans le Tarn. Elle diffusa des tracts sur la libération de Carmaux qui intervint effectivement le 15 août. Jusqu'au retour de son mari à Montpellier, elle séjourna à Rodez pour y organiser l'Union des Femmes Françaises dont elle était la Secrétaire, fonction qu'elle retrouva à partir de juin 1945 à l'UFF de l'Hérault et qu'elle conserva jusqu'à la naissance de son fils Gilbert, en 1948. Elle fut aussi membre du Conseil national de l'UFF. Une fille, Claudine, était née en 1946. Ses deux enfants ont appartenu aux Jeunesses communistes. Claudine, institutrice à Boujan depuis 1995, militante syndicale, y est devenue secrétaire de cellule et conseillère municipale.

Après la guerre, Michèle Domenech militait dans le Mouvement de la paix. En mars 1950, elle participait à une manifestation en faveur de Robert Teff devant le Palais de Justice de Montpellier quand elle fut grièvement blessée : atteinte par une grenade lacrymogène lancée par un CRS, elle perdit la vue. Elle resta aveugle malgré de multiples interventions pratiquées à Montpellier, à Paris, et en URSS. Candidate dans l'Hérault aux Législatives de 1951 sur la liste du PCF, elle obtint près de 30% des suffrages exprimés, mais le système des apparentements priva son parti de toute représentation.

À partir de 1954 et jusqu'en 1972, les soins et opérations qu'elle devait subir l'obligèrent à de longs séjours à Paris et à plusieurs voyages en URSS : c'est à Bagnolet que les Domenech s'installèrent. C'est là que Michèle Domenech continua son action militante politique. Elle devint conseillère municipale, chargée de la commission sociale. Elle n'a jamais quitté le PCF et, de retour dans l'Hérault, a toujours été membre de la cellule de Boujan.

Elle a admis l'évolution de son Parti et sa participation au gouvernement pour le rôle de critique qu'il peut y jouer. Son mari Marc Domenech est mort le 1^{er} août 1983.

Michèle Domenech est titulaire de la carte de Combattant volontaire de la Résistance, et a reçu la médaille du Mérite civil et militaire. Elle a été décorée de la Légion d'Honneur par Jean-Claude Gayssot le 19 mai 2000.

Sources : Entretiens avec Michèle Domenech les 18 et 19 mars 1999 et le 6 avril 2000. – Pierre Calmette, « C'était si loin, Paris... », Ateliers de la Licorne, Clermont-l'Hérault, 1998, p.178 et sq.

Iconographie : Photo d'identité de Michèle Domenech - Photo prise à Montpellier le 28 mars 1950, le jour de son accident : à la tribune, Roger Barale au micro. Derrière lui, Michel Schuwer, secrétaire de la section communiste de Montpellier et futur Secrétaire fédéral, élu à Montpellier en 1953 (photo extraite de l'ouvrage de Pierre Calmette) – Photo publiée par le *Midi-Libre*, le 20 mai 2000 « Une femme de devoir à l'honneur ».

Hélène CHAUBIN et Corinne ESCAFFIT

*

ARCHIVES

Série M pour *Midi rouge*. La gauche, le travail, la question ouvrière et sociale de 1800 à 1940 aux Archives départementales des Pyrénées-Orientales

Le répertoire numérique de la série M des Archives départementales des Pyrénées-Orientales est paru à la fin de 2002¹. Pour *Le Midi rouge*, il peut être intéressant de souligner ce qui, dans ce répertoire, intéresse la gauche politique et la question ouvrière et sociale.

Monstrueuse, tentaculaire, la série M de chaque département donne des informations sur des sujets aussi variés que le personnel des préfectures ou les sociétés mutualistes, la culture du lin ou les élections municipales. Elle est donc fondamentale pour l'étude de multiples aspects de la vie française entre 1800 et 1940, et notamment des aspects politiques, économiques et sociaux qui ne trouvent guère que dans cette série les archives qui leur correspondent directement.

N'oublions cependant jamais que, sauf quelques exceptions, il s'agit des archives produites *par* la préfecture *sur* les sujets ou objets auxquels elle s'intéresse, et non pas des archives *des* sujets ou objets eux-mêmes (par exemple les archives concernant les partis politiques), et qu'il s'agit qui plus est d'archives produites pour exercer la plupart du temps un contrôle ou une surveillance, d'où le caractère au fond partiel du regard qu'elles jettent sur les réalités : la provenance des documents, le but pour lequel ils ont été produits sont des éléments essentiels de toute critique des sources. Faute d'autre matériau, on en est bien

¹ Brejon de Lavergnée, Marie-Edith (dir.), *Administration générale et économie du département 1800-1940. Série M répertoire numérique*, Perpignan : Conseil général des Pyrénées-Orientales. 728 p., ill., index et tables.

souvent réduit à n'utiliser que ces archives des préfectures et à devoir s'en contenter ; encore convient-il de rester prudent au moment de les exploiter, en fonction de cette provenance et des raisons pour lesquels ils ont été produits.

Par exception à cette règle, de petits fonds d'administrations distinctes de la préfecture ont pu être individualisés aux Archives départementales, et placés dans ce répertoire à la suite des archives de la préfecture qui les concernaient le plus : par exemple, les fonds des commissariats à la fin de la partie consacrée à la police (sous-série 4 M).

La distribution et la cotation des séries et sous-séries des Archives départementales sont normalisées, notamment par une circulaire de 1965 qui définit les sous-séries. Rappelons donc les sous-séries de la série M :

- 1 M : administration générale
- 2 M : personnel administratif
- 3 M : plébiscites et élections
- 4 M : police
- 5 M : santé publique et hygiène
- 6 M : population, économie, statistiques
- 7 M : agriculture, eaux et forêts
- 8 M : commerce et tourisme
- 9 M : industrie
- 10 M : travail et main-d'œuvre

En fonction de cet énoncé, on pourrait penser que seules les sous-séries 3 M, 4 M, 9 M et 10 M intéressent notre question. En réalité, un examen plus attentif nous montre que bien des documents se cachent dans la série M, qui intéressent la question politique, sociale et ouvrière. Un index très complet placé à la fin du répertoire nous aide dans cette recherche.

*

En sous-série 1 M (administration générale), on trouve sous la rubrique "Opinion publique, événements politiques et militaires" des liasses concernant les crises viticoles et la situation viticole (1 M 599-606) ; la politique transparait aussi dans la surveillance des individus au moment des guerres (guerre de 1914-1918, 1 M 614-622 ; guerre d'Espagne, 1 M 631-644).

Une rubrique "Associations et partis politiques", toujours pour la surveillance des individus, décrit les liasses concernant les associations et syndicats (1 M 743-747), et les partis et organisations de gauche (1 M 755-785, il s'agit du parti communiste et des anarchistes et antimilitaristes).

Sous la rubrique "Distinctions honorifiques", on trouvera, outre la Légion d'honneur et diverses autres distinctions, les récompenses officielles décernées à des catégories professionnelles, telles que la médaille d'honneur agricole (1 M 844-845), celle des assurances sociales (1 M 847), celle des chemins de fer (1 M 849), le Mérite agricole (1 M 856-875), le Mérite social (1 M 877-878), la médaille de la Mutualité (1 M 879-888), celle de la prévoyance sociale (1 M 893), la médaille d'honneur du travail (1 M 897).

Les calamités survenues surtout dans le milieu agricole (gel, sécheresse, orages, grêle, épizooties) mais aussi dans le milieu industriel (on pense aux inondations de 1940 notamment) trouvent leurs dossiers sous la rubrique "Calamités" avec, selon les cas, des états et déclarations de pertes individuels ou par commune, et les indemnités des victimes (1 M 919-1014).

La sous-série 3 M (plébiscites et élections) est celle de la politique par excellence, avec des rubriques par période (Consulat - premier Empire - Cent-Jours, Restauration, Monarchie de juillet, Seconde République etc.) et des subdivisions pour les listes électorales et les élections elles-mêmes. On y trouve des instructions, des listes, des procès-verbaux des résultats des votes, des correspondances diverses, des réclamations et des contentieux, parfois de la propagande électorale et des coupures de presse. Les quelque 528 articles de cette sous-série peuvent donc permettre l'étude poussée de chaque opération électorale.

Quand on parle de politique, la police n'est jamais bien loin ; la sous-série 4 M lui est consacrée. Une première rubrique " Organisation et personnel " peut être fondamentale pour savoir qui étaient les policiers et comment fonctionnaient leurs services (4 M 1-81), autre élément de la critique des sources – des sources policières cette fois - .

Ensuite la rubrique " rapports " donne la liste des liasses contenant les divers rapports de police envoyés à la préfecture (n'oublions pas que la série M est constituée des archives de la préfecture) : rapports de police classés par arrondissement et par année (4 M 82-171), rapports de gendarmerie (4 M 172-177), rapports des autorités préfectorales, municipales, militaires et de police sur tous événements à caractère politique ou de nature à troubler l'ordre public (4 M 178-230).

La rubrique " Police administrative " (4 M 231-319) contient les arrêtés municipaux, le dépôt légal des affiches et imprimés à la préfecture, et la surveillance des activités " dangereuses " ou à risque : professions ambulantes, nomades, mendicité, spectacles, bals et festivités, débits de boissons, prostitution. La police des activités de chasse et de pêche, louveterie (battues d'animaux nuisibles), colombophilie (activité surveillée car les pigeons voyageurs sont d'excellents messagers en temps de guerre), armes à feu, ressort autant de la régulation des ressources naturelles que du contrôle des armes. Enfin les associations font l'objet de dossiers, tant pour les recenser que pour les autoriser.

L'importante rubrique " Sûreté générale " (4 M 320-765) clôt la sous-série pour ce qui concerne le fonds d'archives de la préfecture. On y trouve, après une série générale de rapports et correspondance pour le XIXe siècle, toute une partie consacrée aux relations franco-espagnoles et notamment à la surveillance du mouvement carliste au XIXe siècle (4 M 364-404), dont deux liasses de documents saisis, puis à la surveillance des menées républicaines et révolutionnaires en Espagne des années 1880 à 1940. L'importance de cette partie " espagnole " est à la mesure de l'influence que pouvaient avoir les mouvements politiques espagnols sur l'ordre public et sur l'opinion française dans le département. Du reste, elle est elle-même suivie par d'autres parties consacrées à la surveillance de la frontière, de la contrebande et des étrangers à travers notamment leurs passeports. La surveillance des étrangers nous vaut de conserver des statistiques et des listes nominatives : ce sont surtout des Espagnols, mais la préfecture a aussi recensé quelques Italiens et des Polonais.

La sous-série 4 M se clôt par de petits fonds des commissariats : commissariats spéciaux de Perpignan (années 1920 et 1930, 4 M 766-776), du Perthus (années 1860-1880, 4 M 777-779), de Saint-Paul-de-Fenouillet (années 1850 et 1860, 4 M 780), commissariat central de Perpignan pour de la réglementation (1874-1939, 4 M 805).

Dans la sous-série 5 M (Santé publique et hygiène), on trouve une série de dossiers sur les déclarations et autorisations d'établissements insalubres, incommodes ou dangereux, qui peuvent être utiles pour l'histoire de l'artisanat et de l'industrie (5 M 132-142) ; et de même, une autre série sur les établissements thermaux (5 M 149-158).

La sous-série 6 M (Population, économie, statistiques) ouvre la série de dossiers consacrés au suivi de l'économie dans le département.

La rubrique “ Population ” contient les dossiers du mouvement de la population (6 M 1-143), des recensements (6 M 144-321), du contrôle de l'état civil avec les tables décennales des naissances, mariages et décès des communes (6 M 322-368), puis les dossiers statistiques et/ou individuels de l'émigration, de rapatriements et de la colonisation de l'Algérie (6 M 369-375), et se clôt sur les dossiers individuels de naturalisation (6 M 376-424). Outre des renseignements statistiques utiles aux démographes, on peut donc y trouver des dossiers individuels, notamment d'étrangers souhaitant se faire naturaliser.

La rubrique “ Economie ” rend compte de la surveillance des prix et des marchés par la préfecture. On y trouve des renseignements sur les prix (mercuriales, contrôle des prix : 6 M 426-510) ainsi que sur les productions agricoles (achats hors du département et redistribution, états des productions), les crises de subsistance, la boulangerie et la boucherie (6 M 511-591).

Dans les “ Statistiques ” on trouve des *statistiques agricoles* effectuées selon plusieurs périodicités : décennales, quinquennales, annuelles (6M 628-729), avec dans les statistiques annuelles des sections particulières pour les récoltes (6 M 645-708) et pour les animaux de ferme (6 M 709-729) ; des *statistiques industrielles et manufacturières* (6 M 730-773), avec des sections particulières pour les forges et hauts fourneaux (6 M 760-761), les tanneries (6 M 762-763), le textile (6 M 764-765) et la papeterie (6 M 766-767) ; des *statistiques des sinistres* (6 M 774-796) où l'on trouvera des renseignements sur les calamités agricoles et climatiques.

La sous-série 7 M (Agriculture, eaux et forêts) se divise en deux rubriques, “ Agriculture ” et “ Eaux et forêts ”. Dans la première, on trouve des liasses sur les organismes agricoles de tutelle telle la chambre départementale, concernant notamment leur création et les élections (7 M 4-26), ainsi que sur les groupements de soutien : comice viticole au XIXe siècle, syndicat horticole et syndicat professionnel agricole, et un questionnaire sur les sociétés coopératives en 1912 (7 M 27-29). Quelques liasses traitent les calamités et notamment le phylloxéra (7 M 46, 63-79, 133-147). La mutualité et les assurances agricoles sont l'objet de liasses contenant de façon générale les statuts et la correspondance des caisses de la fin du XIXe siècle à 1939 (7 M 201-208). Quant aux coopératives viticoles, oléicoles, de fruits et légumes et autres équipements (distilleries, abattoirs), on trouve les concernant des statuts, dossiers par coopérative ou établissement, devis et travaux, correspondance, coupures de presse, ceci uniquement pour le XXe siècle (7 M 209-236).

La sous-série 8 M (Commerce et tourisme), sous la rubrique “ Tribunaux de commerce ”, donne des statistiques concernant les faillites en 1839-1840 (8 M 2).

La sous-série 9 M (Industrie) concerne plus directement notre propos, mais elle est bien mince puisqu'on n'y compte que vingt-neuf articles ; certes, le département n'est pas industriel, mais cette pauvreté rend sans doute compte de destructions de dossiers antérieures aux versements aux Archives départementales. Quatre rubriques en forment le cadre : “ Fabriques et industries ”, avec des renseignements sur les fabriques et mines du département, la nomination des membres du conseil des fabriques et manufactures, l'attribution de prix par la Société d'encouragement (tout ceci au XIXe siècle) et une liasse sur l'industrie de la chaussure en 1936-1938. La rubrique “ chambre des métiers ” renseigne sur les élections, les budgets et comptes de cette instance entre 1931 et 1939. La rubrique “ brevets d'invention ” comprend des instructions, des cahiers et registres d'enregistrement du dépôt des pièces pour les demandes de brevets, et de la publication des brevets. Enfin la rubrique “ enseignement technique ” renseigne sur les écoles professionnelles et sur le Comité départemental de l'enseignement technique.

La sous-série 10 M (Travail et main-d'œuvre) est un peu plus fournie avec cent douze articles. Une première rubrique “ Organisation et législation du travail ” comprend des liasses

sur l'inspection du travail, sur les offices de placement et sur les conseils, conseil supérieur et commission du travail (10 M 1-10). Les "salaires" et plus particulièrement leur fixation entre 1915 et 1939 font l'objet de deux liasses. Le "contrôle du travail" s'exerce sur le travail des femmes et des enfants depuis le milieu du XIX^e siècle, et à travers les livrets d'ouvriers pour lesquels on conserve les instructions et les états (10 M 13-16). Le contrôle de la "durée du travail" s'exerce sur la journée de huit heures, le repos hebdomadaire, la semaine de 40 heures, les congés payés (10 M 17-26). Une rubrique "accidents du travail" comprend de la réglementation, des états des accidents entre 1880 et 1914, un dossier particulier sur l'explosion de la dynamiterie de Paulilles en 1882, et la fixation d'un salaire de base pour les accidentés du travail (10 M 27-30). Sous la rubrique "chômage et main-d'œuvre", on trouve une série de liasses sur les chantiers organisés par les communes ou par l'Etat, une autre sur les caisses et fonds de secours, des états sur la situation de l'emploi, enfin une série de liasses sur l'immigration de main-d'œuvre dans les années 1920 et 1930 (10 M 31-57). Les "conflits et contrats" forment une rubrique particulière (10 M 58-85), avec une importante série sur les réunions et grèves à partir de 1870 (comprend les rapports de police, des affiches, de la correspondance) et quelques liasses sur les conventions collectives (boulangeries, salaires, caisses primaires d'assurances sociales et employés de banque, journalistes). Vient ensuite une rubrique "syndicats professionnels" avec les déclarations par commune, des états annuels, des fiches, des dossiers par profession, par commune, et une liasse sur les syndicats interprofessionnels (10 M 90-106). Une rubrique "sociétés coopératives" de production et de consommation, comprend des dossiers par société et par année (10 M 107-110). Enfin le "conseil des prud'hommes" fait l'objet de deux liasses consacrées à l'organisation et au personnel, et aux distinctions honorifiques, entre 1901 et 1928.

*

Ainsi la série M, outre ses nombreuses autres vertus, sera la compagne fidèle de tout chercheur en sciences politiques, économiques et sociales du XIX^e siècle et de la première moitié du XX^e siècle. De nombreuses illustrations l'agrémentent, qui permettent soit de se rendre compte du contenu de tel ou tel document, soit de mettre sur la piste de fonds complémentaires, notamment les collections iconographiques.

Christine LANGÉ
Archiviste départementale des Pyrénées-Orientales

BIBLIOGRAPHIES

Enquêtes et publications de l'Institut d'Histoire du Temps Présent (CNRS) concernant la région Languedoc-Roussillon.

L'IHTP (CNRS-UPR301), situé à l'ENS Cachan, est un centre de recherche spécialisé dans l'Histoire de la deuxième moitié du XX^e siècle. Il est aussi le siège du Comité international d'Histoire de la 2^{ème} guerre mondiale. Fondé en 1978 et inauguré en 1980, il est actuellement dirigé par Henri Rouso. Sa bibliothèque est ouverte au public.

Lieu de recherches individuelles et collectives, il multiplie les approches régionales, en particulier grâce à son réseau de correspondants départementaux. Certaines publications concernent la Région Languedoc-Roussillon :

- Armand COSSON, « Le Gard » et Hélène CHAUBIN, « L'Hérault », dans *Les pouvoirs en France à la Libération* , s/dir. de Philippe BUTON et Jean-Marie GUILLON , Belin, 1994.

- Hélène CHAUBIN, « L'Hérault », dans *Le Temps des restrictions en France (1939-1949)*, s/dir. de Dominique VEILLON et Jean-Marie FLONNEAU, éditions CNRS, Cahiers Nos 32-33, mai 1996.

- Armand COSSON, « Le Gard », et Hélène CHAUBIN, « L'Hérault », dans *Les élites locales dans la tourmente. Du Front populaire aux années cinquante*, Paris, éditions du CNRS, 2000.

- Hélène CHAUBIN, « Les radicaux dans l'Hérault, 1955-1958 » dans *Les Français et la politique dans les années soixante*, Bulletin de l'IHTP, 1^{er} semestre 2002.

-
La publication des résultats de l'enquête sur *Le fonctionnement des Assurances sociales en France, 1928-1947*, conduite par Michel DREYFUS, Michèle RUFFAT, Danièle GOLDMAN et Vincent VIET, est en préparation. Elle intégrera les éléments de la recherche menée dans l'Hérault par Hélène CHAUBIN. Les compte-rendus des divers séminaires tenus par l'équipe de 1999 à 2002 se trouvent sur le site internet de l'IHTP :

www.ihtp-cnrs.fr

À la rentrée de 2003 démarrera un nouveau projet de recherche sur *La guerre d'Algérie au quotidien en France*. Il sera piloté par Raphaëlle BRANCHE et Sylvie THENAULT.

Les textes complets des enquêtes des correspondants peuvent être consultés au siège de l'IHTP.

Hélène CHAUBIN.